



DERRIENNIC ASSOCIÉS

PREPARATION A LA CERTIFICATION DPO

Durée : 35 heures

Tarif : 3000 € / pers

OBJECTIFS

1/ Acquérir les compétences, les connaissances et le savoir-faire attendus par la CNIL et permettre à l'apprenant de se présenter à l'examen de certification en maximisant ses chances de succès.

2/ Indépendamment de la certification, la formation permet à l'apprenant de se familiariser avec la matière et d'acquérir les compétences, les connaissances et le savoir-faire pour :

- Analyser une situation impliquant un traitement de données personnelles ;
- Définir et appréhender les problématiques, les enjeux et les risques qui en découlent ;
- Prendre les décisions qui s'imposent en concertation avec l'équipe « DPO ».

PUBLIC

DPO (Délégué à la protection des données) et ses référents, Directeurs juridiques, juristes, Avocats, Directeurs des systèmes d'information, chefs de projets informatiques, Directeurs des ressources humaines, Directeurs marketing

PRÉREQUIS

Pas de prérequis.

OUTILS ET METHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

DERRIENNIC ASSOCIÉS s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.

Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.

LIEU DE FORMATION

DERRINNIC ASSOCIÉS, 5 avenue de l'Opéra, 75001 Paris

Cette formation est possible en présentiel ou en distanciel grâce à une connexion avec votre ordinateur ou votre smartphone

DERRIENNIC ASSOCIÉS

5 avenue de l'Opéra 75001 Paris

T 01 47 03 14 94 | F 01 47 03 31 41

<https://derriennic.com/>

V1.0 29/08/2022



DERRIENNIC ASSOCIÉS

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session

CONTACTS

Téléphone : 01 47 03 14 94
Mail : afieevee@derriennic.com

ACCESSIBILITE



L'OF est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap
Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Document d'évaluation de satisfaction, test des acquis, attestation de présence, attestation de formation individualisée.

DATES

Septembre à novembre 2022

DISPOSITIONS PRATIQUES

Effectif maximum : 8 participants

POUR ALLER PLUS LOIN

Data : cadre juridique, perspectives et enjeux



DERRIENNIC ASSOCIÉS

PROGRAMME

Partie 1 - Identifier et maîtriser la réglementation générale en matière de protection des données et mesures prises pour la mise en conformité

Règlement européen et loi française sur la protection des données – fondamentaux

- Champ d'application
- Définitions et notions fondamentales
- Quels sont les organismes soumis aux obligations réglementaire ?

Règlement européen et loi française sur la protection des données – principes

- Licéité du traitement, loyauté, transparence et limitation des finalités
- Minimisation et exactitude des données
- Conservation limitée, intégrité et confidentialité des données

Règlement européen et loi française sur la protection des données – validité du traitement

- Bases juridiques d'un traitement
- Consentement
- Consentement des mineurs
- Catégories particulières de données à caractère personnel : les données sensibles
- Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions

Droits des personnes concernées

- Transparence et information des personnes
- Droit des personnes concernées

Mesures prises pour la mise en conformité

- Politiques ou procédures en matière de protection des données
- Qualification des acteurs d'un traitement de données : responsables du traitement, responsables conjoints du traitement, sous-traitants
- Formalisation des relations (contrat sous-traitant, accord entre responsables conjoints du traitement)
- Codes de conduite et certifications

Délégué à la protection des données (DPO)

- Désignation et fin de mission
- Qualités professionnelles, connaissances spécialisées et capacité à accomplir ses missions
- Fonction du DPO (moyens, ressources, positionnement, indépendance, confidentialité, absence de conflit d'intérêts, formation)
- Missions du DPO et rôle du DPO en matière d'audits
- Relations du DPO avec les personnes concernées et gestion des demandes d'exercice des droits
- Coopération du DPO avec l'autorité de contrôle
- Qualités personnelles, travail en équipe, management, communication, pédagogie

Transferts de données hors de l'Union européenne

- Décision d'adéquation
- Garanties appropriées
- Règles d'entreprise contraignantes
- Dérogations
- Autorisation de l'autorité de contrôle
- Suspension temporaire
- Clauses contractuelles



DERRIENNIC ASSOCIÉS

Autorités de contrôle

- Statut
- Pouvoirs et sanctions
- Comité européen de protection des données
- Recours juridictionnels
- Droit à réparation

Doctrine et jurisprudence

- Lignes directrices du G29
- Avis, lignes directrices et recommandations du comité européen de protection des données
- Jurisprudence française et européenne

Partie 2 – Identifier et maîtriser le principe de Responsabilité (Application du principe d'« Accountability »)

- Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)
- Protection des données dès la conception et par défaut
- Registre des activités de traitement (responsable de traitement) et registre des catégories d'activités de traitement (sous-traitant)
- Violations de données à caractère personnel, notification des violations et communication à la personne concernée

Partie 3 - Identifier et maîtriser les mesures techniques et organisationnelles pour la sécurité des données au regard des risques

- Pseudonymisation et chiffrement des données personnelles
- Mesures pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la résilience des systèmes et des services de traitement
- Mesures permettant de rétablir la disponibilité des données et l'accès aux données en cas d'incident physique ou technique